

Quelques constats sur l'état de la filière EEDD en Bourgogne

Jean-Michel Blondeau, directeur adjoint du CPIE Pays de Bourgogne

En 2011, le CPIE Pays de Bourgogne a conduit une étude sur le tissu associatif environnemental bourguignon à partir de témoignages de nombreux acteurs. Il en ressort qu'il serait utile d'améliorer la cohérence de l'offre, ce qui permettrait de mieux satisfaire la demande.

C'est à la demande de l'ADEME, de la DREAL et du Conseil régional de Bourgogne, que le CPIE a conduit près d'une quarantaine d'entretiens avec des responsables associatifs proposant des prestations ou services pédagogiques en EEDD et a effectué 50 rencontres avec différents « clients » potentiels de ces prestations : enseignants, directeurs d'accueils collectifs de mineurs (ACM), élus en charge de service « affaires scolaires », bailleurs sociaux... A l'issue de ces entretiens, quelques constats ont pu être dressés.

- La Bourgogne dispose d'un nombre de dispositifs de soutien de l'EEDD relativement restreint et encore assez souvent méconnus par les différents porteurs de projets potentiels. Par ailleurs, un manque de cohérence et d'articulation apparaît entre ces différents dispositifs avec un effet « mille-feuilles » préjudiciable aux porteurs de projets, voire à l'efficacité des politiques publiques en matière d'EEDD.

- Le bon fonctionnement de la filière EEDD est très dépendant des dispositifs de soutien financier mis en place par les pouvoirs publics. En effet, entre la crise économique et son cortège de conséquences sociales, et la réforme des collectivités et des services de l'État dans une logique de réduction des dépenses publiques, le prix de vente d'une prestation en EEDD est le premier critère de choix pour les bénéficiaires. Or ce prix paraît peu compatible avec les charges de structure qui pèsent sur les associations de l'environnement professionnelles. Le coût réel de la prestation devient alors difficile à financer par les utilisateurs seuls. Ceci est bien illustré par le succès du dispositif « classe environnement » du Conseil régional qui permet une prise en charge d'une partie du coût de la prestation par l'institution.

- La majorité des dispositifs existants concernent en priorité les enfants et les jeunes sur le temps scolaire. Pourtant, la demande de prestations n'émane plus seulement des enseignants ou des responsables d'ACM. Bailleurs sociaux, offices de tourisme, centres et foyers d'éducation spécialisée engagent de plus en plus souvent des projets d'EEDD et expriment un besoin croissant de conseils, d'accompagnement, d'interventions. Ceci constitue une nouvelle opportunité de développement pour les structures de l'EEDD.

- Une très forte attente de professionnalisme et d'exemplarité se fait jour quant à la qualité de la prestation : maîtrise des contenus, pertinence des démarches pédagogiques, forte capacité d'adaptation... Le profil et le professionnalisme de l'intervenant sont de

plus en plus étudiés et observés. Côté structures, les usagers des centres d'éducation à l'environnement de la région se montrent aussi très attentifs à la façon dont les structures prennent en compte l'environnement dans leur fonctionnement quotidien, ainsi qu'à la cohérence entre le discours « DD » et les actes.

- Il existe des disparités géographiques avec l'existence de dispositifs dans certains départements qui n'ont pas d'équivalents dans d'autres. Par ailleurs, l'offre de services en provenance des acteurs de l'EEDD sur le territoire régional est perçue comme extrêmement diffuse. Nombre de porteurs de projets potentiels en EDD se heurtent à la difficulté de faire appel à un prestataire, noyés par un flux régulier de plaquettes et autres dépliant d'information. D'où la nécessité de mettre en place une communication claire et structurée à l'échelle du territoire régional pour permettre une meilleure lisibilité de « qui fait quoi ».

La majorité des dispositifs existants concernent en priorité les enfants et les jeunes sur le temps scolaire. Pourtant, la demande de prestations n'émane plus seulement des enseignants.

- Les projets menés dans le champ de l'EEDD restent encore majoritairement orientés autour des thématiques « Eau », « Biodiversité » et « Déchets ». On peut y voir l'expression des représentations dans lesquelles l'EEDD est d'abord et avant tout synonyme de « découverte de la nature » et de « sensibilisation aux problèmes environnementaux ». Cette récurrence marquée de thématiques pose néanmoins question au regard d'attentes institutionnelles qui restent encore trop peu relayées dans les actions éducatives sur des problématiques telles que la lutte contre le réchauffement climatique, la gestion énergétique, les transports, la préservation de la qualité de l'air ou celle de l'environnement sonore.

- Les acteurs de l'EEDD font des propositions d'intervention à géométrie variable, ce qui semble être en adéquation avec les attentes des porteurs de projets à un instant t.. Séjours environnement avec nuitées, journées découverte, cycles d'interventions sur sites, mise à disposition d'outils pédagogiques, aide à l'ingénierie pédagogique... Toutes ces formes d'interventions cohabitent. Chacune d'entre elles conserve sa raison d'être et répond à un moment ou à un autre à des attentes et des moyens très diversifiés.

En conclusion, il conviendrait de structurer progressivement un schéma global et cohérent d'EEDD à l'échelle du territoire régional. Un tel schéma viserait à satisfaire et orienter les demandes, à consolider et structurer l'offre existante et à renforcer la cohérence entre les pratiques de terrain et les attentes institutionnelles.